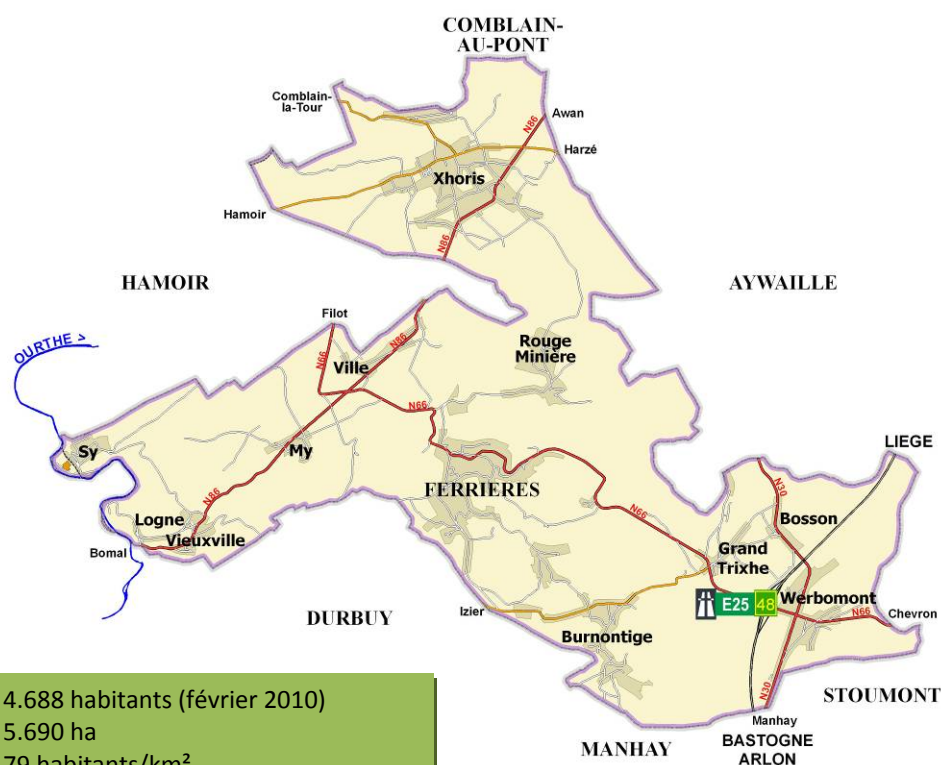




PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL (PCDR)

Axes de développement proposés pour la Commune

Ces axes de développement ont été élaborés sur la base des premières consultations de la population organisées depuis début 2010 et du prédiagnostic socio-économique en cours de rédaction par le GREOA. Ces axes devront guider les projets communaux pour les 10 années à venir.



4.688 habitants (février 2010)
 5.690 ha
 79 habitants/km²
 Ourthe (4km) et Lembrée
 Entre Ardenne et Condroz



PCDR FERRIERES

Axes de développement proposés pour la Commune

INTRODUCTION

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) constitue une véritable stratégie globale de développement communal cohérente, réfléchi et établie pour 10 ans. A partir des premiers avis de la population mais aussi grâce aux données du prédiagnostic socio-économique, quatre grands axes de développement sont proposés pour la Commune.

Axe transversal : Informer, consulter et concerter

Axe environnemental : Développer le territoire de manière adaptée aux besoins de la population et à la préservation de l'environnement naturel et bâti

Axe humain : Promouvoir le bien-être des Ferrusiens et renforcer le lien social en soutenant la vie associative

Axe économique : Encourager le progrès économique pourvoyeur d'emploi pour répondre aux besoins de la population

La rédaction de ces axes de développement s'est basée sur les piliers du développement durable : l'environnement, l'humain et l'économie et s'inscrit dans le cadre de la politique wallonne mais aussi nationale et internationale (Plan Fédéral de Développement Durable, Plan Marshall 2.Vert...). Le développement durable vise à introduire une cohérence entre ces différents piliers. Il est dès lors convenu que le développement selon un axe donné ne peut contrecarrer ou nuire au développement selon les autres axes. Les axes de développement proposés dans le présent document font également référence au quatrième pilier du développement durable : la communication (aussi appelé gouvernance), tout en intégrant les caractéristiques propres à FERRIERES.

La population est appelée à donner son avis sur ces axes de développement qui pourront ensuite être affinés et éventuellement remodelés en Groupes de Travail.

A terme, les projets qui seront élaborés avec la population et proposés aux autorités communales devront rencontrer les axes de développement qui auront été identifiés.

Le lecteur trouvera ci-dessous le détail des données qui ont mené à l'identification de ces axes: les données « objectives » du prédiagnostic socio-économique, les renseignements issus de la consultation de la population, la réflexion qui en est résultée ainsi qu'un tableau AFOM (Atout, Faiblesse, Opportunité, Menace) synthétisant les principaux éléments de l'ensemble. Le tableau ci-dessous explique ces notions.

	Positif, bénéfique, ressources	Négatif, problèmes, freins
La Commune en a la maîtrise + éléments actuels	Atout	Faiblesse
La Commune n'en a pas la maîtrise Contexte, Situation générale + éléments du futur	Opportunité	Menace

AXE TRANSVERSAL :

INFORMER, CONSULTER ET CONCERTER

Données objectives :



Les deux vecteurs de communication principaux utilisés par la Commune sont le toutes-boîtes bimestriel de l'Office du tourisme et le site Internet communal. Un guide pratique vient d'être publié mais il n'existe pas de bulletin communal régulier à proprement parler. La Commune consulte la population par l'intermédiaire d'une Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) et a également entamé un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) en 2009 ainsi qu'une Opération de Développement

Rural (ODR). Il existe donc plusieurs possibilités pour les habitants de participer à la gestion de leur Commune.

Données issues de la consultation :

De manière générale, les Ferrusiens souhaitent une amélioration de la circulation de l'information, un meilleur accès à des vecteurs de communication adaptés, un renforcement de la coordination entre acteurs locaux :

- Sujets pour lesquels une meilleure information est demandée : décisions du Collège et du Conseil, informations sur les services, les activités, l'urbanisme, les économies d'énergie, les salles, la santé, l'alimentation, le tourisme, les déchets et pollutions, l'égyptage...
- Au niveau des vecteurs de communication, il est proposé ce qui suit:
 - information adaptée et attractive
 - amélioration des courriers communaux et envoi de certains courriers par mail
 - site Internet mis à jour régulièrement avec espace pour le co-voiturage, les associations, les villages, les travaux en cours, les activités commerciales...
 - publication communale régulière avec un journal du PCDN et du PCDR
 - engagement de bénévoles pour expliquer certains dossiers aux habitants
 - panneau d'information électronique
 - aménagement d'un point Internet accessible à tous (cyber-espace ou cyber-café)
 - accessibilité maximum aux différents réseaux (problème d'accès Internet à Sy après FunAdventure...)
 - cabines téléphoniques à remettre en état à côté de l'Administration communale et nouvelle cabine à placer au rond-point de Werbomont.

- Au niveau de la coordination entre acteurs locaux, celle-ci est à améliorer notamment entre les acteurs touristiques et culturels : réunion commune, achats groupés de gobelets réutilisables ou toilettes sèches, mise en commun de l'agenda... (cf. aussi axe économique).

Etat de la réflexion :

Suite à la consultation de la population, l'*information* de la population est apparue essentielle à développer en ce qui concerne les activités communales qu'elles soient administratives, associatives, sportives, culturelles, commerciales, touristiques, environnementales... Le besoin d'une information de la population, claire, attractive, compréhensible et accessible au plus grand nombre a très régulièrement été évoqué.

De plus, la Commune s'étant engagée dans plusieurs démarches favorisant la participation citoyenne (PCDN, PCDR, CCATM...), la notion de *consultation* qui consiste à recueillir les avis de la population est apparue essentielle à mentionner dans l'élaboration de la stratégie de développement communale pour les 10 années à venir.

Enfin, la notion de *concertation*, qui permet d'améliorer et d'enrichir les réflexions et projets par la coopération et le partenariat entre tous les acteurs locaux, apparaît également comme une notion essentielle à développer, que ce soit entre associations, entre acteurs économiques, touristiques mais aussi entre Commune et citoyens.

Ces notions, regroupées sous le terme « communication », « gouvernance » ou « participation » en termes de développement durable, sont apparues de manières récurrentes dans les trois axes de développement. C'est pourquoi il est proposé de les intégrer à un axe transversal.

Tableau AFOM :

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Toutes boîtes Office du Tourisme - Site Internet communal - Guide pratique - CCATM - PCDN - ODR 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de circulation de l'information (pas de bulletin communal...) - Vecteurs de communication mal adaptés - Manque de coordination entre acteurs locaux
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la circulation de l'information - Améliorer l'accès à des vecteurs de communication adaptés - Renforcer la coordination entre acteurs locaux - Renforcer le lien social - Poursuivre la consultation et la concertation avec les acteurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Fracture numérique - Difficultés inhérentes au processus participatif

AXE ENVIRONNEMENTAL :

DÉVELOPPER LE TERRITOIRE DE MANIÈRE ADAPTÉE AUX BESOINS DE LA POPULATION ET À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET BÂTI

Données objectives :

La Commune présente un *environnement naturel* important et diversifié (86 % du territoire est repris en zones non urbanisables au plan de secteur). La Commune est à cheval sur deux régions naturelles : l'Ardenne¹ et la Calestienne². Elle présente un important réseau hydrographique (Ourthe, Lembreë, nombreux ruisseaux) et des paysages vallonnés qui sont le terreau de biotopes variés. Des sites sont protégés : 4 sites Natura 2000, 6 réserves naturelles domaniales et privées, la grotte des émotions (à la fois Cavité Souterraine d'Intérêt Scientifique, Zone Humide d'Intérêt Biologique, site Ramsar), 115 arbres et haies remarquables... D'autres lieux sont aussi intéressants biologiquement, comme l'étang du CPAS de Bruxelles à Missoule.



Différents outils et acteurs contribuent à la protection et à la valorisation de ce patrimoine naturel :

- Zones de prévention à proximité du captage de la SWDE³ et des stations de pompages Bru-Chevron
- INTRADEL⁴ pour la gestion des déchets
- Inscription au PASH⁵ Ourthe et Amblève (majorité d'assainissements autonomes)
- AIDE⁶, organisme d'assainissement agréé
- PCDN⁷
- Projet Life Hélianthème pour la conservation et le développement de pelouses calcaires
- Asbl Le Genévrier
- Contrat de Rivière Ourthe
- Agent constatateur des incivilités environnementales
- Opération Combles et clochers
- Opération Bords de route – fauchage tardif
- Plan d'aménagement forestier pour la forêt soumise - Département Nature et Forêt (DNF)
- Certification PEFC⁸ depuis mai 2009

¹ Caractérisée par un sol schisteux et acide

² Caractérisée par un sol calcaireux

³ Société Wallonne des Eaux

⁴ Intercommunale de traitement des Déchets en Région liégeoise

⁵ Plan d'Assainissement pas Sous-bassin Hydrographique

⁶ Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration

⁷ Plan Communal de Développement de la Nature

⁸ Label qui garantit que le bois provient de forêts gérées durablement.

Toutefois, certains éléments sont à surveiller :

- Pression des activités humaines sur l'environnement pouvant menacer certains écosystèmes (déchets, consommation énergétique...)
- Risques de crues le long de l'Ourthe et de la Lembrée

Au niveau de *l'environnement bâti*, plusieurs facteurs sont également à considérer pour le développement du territoire :

- FERRIERES possède un riche patrimoine bâti : des châteaux (Logne, My, Ville...), des anciennes fermes, 11 sites et biens classés (monastère de BernardFagne...) et de nombreux éléments du petit patrimoine. Le bâti ancien compte beaucoup de rénovations pour lesquelles il est important de tenir compte de tous les outils possibles en matière de rénovation durable (minimiser les consommations d'énergie, mettre en œuvre des matériaux ayant impact sur la santé et l'environnement réduit ou quasi-nul...) A ce sujet, la Commune participe au projet « 31 communes au soleil » afin de promouvoir le placement de panneaux photovoltaïques.
- On constate à FERRIERES une croissance démographique relativement forte par effet de migration (en moyenne 40 habitants par an) et donc une croissance du nombre de logements. Ceci peut s'expliquer notamment par l'accès à l'autoroute situé à Werbomont. La conséquence est un développement pas toujours harmonieux du bâti et le risque d'une urbanisation extensive qui risqueraient d'entraîner une perte du caractère rural de la Commune et des zones de liaisons nécessaires au maintien de la biodiversité.
- La Commune compte deux zones d'activités économiques, à Werbomont, le long de l'autoroute, et à La Cherhale. Celles-ci sont relativement bien intégrées.
- Les infrastructures assurant la mobilité des personnes et des biens⁹ sont également à prendre en compte dans le développement du territoire, autour de deux éléments centraux : un accès à l'autoroute à Werbomont, une gare ferroviaire à Sy. La mobilité douce va être développée par le projet de transferrusienne qui reliera les différents villages de la Commune au RAVeL de l'Ourthe à Comblain-la-Tour. En outre, le RAVeL de l'Ourthe longe la Commune à Sy et Palogne.

Des outils et associations existent à Ferrières pour gérer le territoire et valoriser l'environnement bâti : CCATM, Qualité-Village-Ferrières, Plan Habitat Permanent... Il existe également d'autres outils : Schéma de structure, Règlement Communal d'Urbanisme (RCU), mise en œuvre des ZACC¹⁰ de Burnontige et Ville, possibilité d'élaborer des PCA¹¹ voire des PCAD¹², Petit Patrimoine Populaire Wallon, Qualité Village Wallonie, UREBA¹³... Au niveau mobilité, la Commune a la possibilité de s'inscrire dans un PiCM¹⁴.



⁹ Pour la mobilité, se référer également à l'axe social.

¹⁰ Zone d'Aménagement Communal Concerté

¹¹ Plan Communal d'Aménagement

¹² Plan Communal d'Aménagement Dérégatoire

¹³ Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les Bâtiments

¹⁴ Plan interCommunal de Mobilité

Données issues de la consultation :

La population a exprimé la nécessité de préserver la beauté des paysages et le cadre rural de la Commune : grouper l'habitat, préserver les zones vertes...

Au niveau de *l'environnement naturel*, les Ferrusiens ont énoncé les suggestions suivantes :

- informer et conscientiser la population afin de limiter les pollutions (assainir la pollution venant du zoning de Werbomont, réaliser une charte pour les camps, limiter l'utilisation d'herbicides, adopter un système de gestion des déchets tenant plus compte du principe pollueur/payeur, augmenter le tri, les poubelles, les bulles à verres (Sy, Xhoris...), réduire les coûts des déchets...);
- parfaire la connaissance du milieu naturel : créer un parcours nature, un sentier d'interprétation du ravin de Sy... ; (cf. axe économique, tourisme)
- informer davantage en ce qui concerne l'égouttage et encourager les habitants à se tourner vers l'assainissement autonome groupé (Burnontige...);
- favoriser la biodiversité : privilégier les essences indigènes, restaurer des points d'eau (au jardin fifi, en milieu forestier...), installer un crapauduc...;
- entretenir le territoire (nuisances visuelles, haies, propreté...), proposer une assistance communale aux particuliers concernant l'entretien du paysage, afin de maintenir les haies, de conserver les caractéristiques paysagères, agricoles et écologiques de la Commune...;
- veiller à la qualité de l'eau (La Rouge Minière, Le Trou...), protéger les cours d'eau (nettoyage, pollution du Wezomont...);
- réfléchir à la manière de réduire les nuisances causées par les quads (ce qui serait aussi positif pour la valorisation du tourisme);
- en ce qui concerne les énergies renouvelables : utiliser les résidus de coupes issus des bois communaux, réinstaurer le droit d'affouage, créer une unité de biométhanisation qui pourrait fournir de l'électricité (aux habitants, aux entreprises du zoning...), installer des éoliennes avec participation citoyenne >< les éoliennes gêneraient le paysage, instaurer une prime communale aux énergies renouvelables, éduquer la population à l'utilisation rationnelle de l'énergie et aux énergies vertes, faire de FERRIERES une Commune-exemple en ce domaine, produire de l'hydroélectricité (moulin du Ravet à Vieuxville...)

Au niveau de *l'environnement bâti*, les habitants ont fait les propositions suivantes :

- valoriser les matériaux locaux (pierre, ardoise...);
- limiter l'utilisation des ressources et préserver l'environnement (orientation des bâtiments, utilisation de l'eau de pluie, toits dépassants ...);



- veiller à intégrer harmonieusement les nouvelles constructions au bâti ancien, protéger certaines zones historiques comme à Xhoris ou Vieuxville (RBSR...);
- l'entretien de certains bâtiments devenant également coûteux, comme les églises, il est suggéré de destiner certaines à d'autres utilisations (hôtels...);
- valoriser le patrimoine : restauration, réalisation de brochures, panneaux... à des fins touristiques (cf. axe économique).

Etat de la réflexion

La Commune présente un environnement naturel et bâti intéressant à préserver et à valoriser. L'axe de développement proposé vise à développer le territoire de manière à répondre aux besoins de la population tout en réduisant l'impact des activités humaines sur l'environnement naturel, en luttant contre les pollutions et en veillant à utiliser les ressources naturelles de manière parcimonieuse.

Tableau AFOM :

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Environnement naturel important et diversifié - Important réseau hydrographique (Ourthe, Lembrée...) - Sites protégés (Natura 2000, réserves naturelles ; arbres et haies remarquables...) - Riche patrimoine bâti (châteaux, fermes...) - Zonings bien intégrés - Accès à l'autoroute, gare ferroviaire, projet de Transferrusienne - Outils et acteurs : SWDE, INTRADEL, PASH, AIDE, PCDN, Life Hélianthème, Le Genévrier, Contrat de Rivière Ourthe, Agent constatateur, Opération Combles et clochers, Bords de route, Plan d'aménagement forestier, Certification PEFC, CCATM, Qualité-Village-Ferrières, Plan Habitat Permanent, « 31 communes au soleil »... 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible qualité de l'eau à certains endroits - Pollution venant du zoning de Werbomont, herbicides, camps scouts... - Gestion des déchets ne tenant pas compte du pollueur-payeur - Nuisances (visuelles, quads...) - Développement pas toujours harmonieux ni durable du bâti - Entretien coûteux de certains bâtiments - Peu d'infrastructures adaptées pour une mobilité durable
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'utilisation des ressources, les pollutions..., notamment via la sensibilisation des citoyens - Grouper l'habitat, préserver les zones vertes, intégrer harmonieusement les nouvelles constructions - Favoriser la biodiversité - Construire et rénover de manière durable - Adopter des outils ou collaborer avec divers acteurs: UREBA, SSC, RCU, RBSR, ZACC, PCA, PCAD, Petit Patrimoine Populaire Wallon, Qualité Village Wallonie, PICM... 	<ul style="list-style-type: none"> - Pression des activités humaines - Diminution de la biodiversité

AXE HUMAIN :

PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DES FERRUSIENS ET RENFORCER LE LIEN SOCIAL EN SOUTENANT LA VIE ASSOCIATIVE

Données objectives :

Ferrières est une commune « éclatée » avec des pôles d'attraction différents en fonction des villages. Les habitants de Werbomont ont tendance à se déplacer prioritairement vers Malmédy, les habitants de My et Sy, vers Marche et les habitants de Xhoris, vers Hamoir, Aywaille et Liège. Le village de Ferrières est, lui, plus central, et ses pôles d'attraction sont diversifiés.



Suite à la croissance démographique évoquée dans l'axe précédent, des évolutions sociologiques se sont manifestées ces dernières années. Actuellement, la majorité des habitants travaillent à l'extérieur de la Commune alors qu'autrefois leurs activités se déroulaient principalement au sein des villages. On constate par ailleurs à FERRIERES, comme de manière générale, un vieillissement de la population.

Le prix des logements a augmenté et l'accès à ceux-ci est de plus en plus difficile, bien qu'il existe des outils tels que l'AISOA¹⁵ ou OAL¹⁶ (qui ne dispose pas encore de logements sociaux dans la Commune), certains projets prévus au Plan d'ancrage communal, quelques logements de transit et d'insertion ainsi que des Initiatives Locale d'Accueil (ILA).

L'analyse des revenus montre qu'en moyenne les Ferrusiens disposent de ressources financières supérieures à la moyenne régionale et micro-régionale. Le taux d'activité est quant à lui assez élevé dans la population en âge de travailler. Cependant, on constate une certaine disparité. Il est à noter que le nombre de personnes bénéficiant du revenu minimum d'intégration a augmenté ces dernières années.

Si l'on opère un recensement dans la Commune des éléments destinés au développement du bien-être et de l'épanouissement personnel de la population, on peut noter :

- Des services sociaux et de santé : le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) avec les Ferri-repas et le Ferri-bus, l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE), le Centre d'accueil Bethel, l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR), le Télé-service Condroz, l'Action Régionale de Prévention Intégrée (ARPI), le partenariat avec le planning familial Ourthe-Amblève, la participation à Festifuté, les aides familiales, la Croix jaune et blanche... Il n'existe pas de crèche sur le territoire communal. Il existe par contre une maison de repos à Werbomont.

¹⁵ Agence Immobilière Sociale Ourthe-Amblève

¹⁶ Ourthe-Amblève Logement

- Une bonne couverture scolaire : un établissement secondaire et six établissements maternels et primaires, de l'enseignement musical (Xhoris) et des cours de promotion sociale. La population scolaire maternelle et primaire représente 10 % de la population communale. Un programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) est en cours de relance.
- Au niveau culturel : une bibliothèque, le passage du Bibliobus, un service communal de coordination culturelle, le soutien communal à certaines associations (Bucolique depuis 2009...).
- Au niveau associatif : un patro à Ferrières, divers comités de jeunes mais ne bénéficiant pas d'un encadrement type Maison de jeunes, divers comités culturels et de fêtes, des associations pour seniors...
- Au niveau sportif : un hall omnisports et une piscine appartenant à l'Institut St Roch Ferrières ainsi qu'une salle de sports appartenant au Relaxhoris mais avec une plage d'ouverture au public limitée. S'il existe de nombreuses activités sportives de plein air possibles dans le cadre notamment du domaine de Palogne, les infrastructures sportives communales (buvettes de football et salles) sont plus vétustes. Des projets de rénovation de certaines infrastructures sont en cours (terrains de football, buvette de Xhoris...)
- Au niveau des infrastructures de rencontres : vétusté voire inexistence de salles dans les villages, des plaines de jeux à Xhoris et Sy ainsi qu'une zone de baignade.
- Au niveau mobilité : la Commune dispose d'une gare à Sy avec une fréquence de trains intéressante (ligne Liège – Jemelle) mais aucun transport organisé vers ce point. Il y a peu de bus. Chaque ménage dispose en moyenne de deux véhicules. La Commune ne s'est pas inscrite dans un PICM. Il existe quelques services de mobilité comme le Ferri-bus, Tennis Sports Accueil aux sports (TSA), Télé-service Condroz... Des opportunités en matière de mobilité sont à envisager : Plan de Déplacement Scolaire (PDS), d'entreprise (PDE)...

Données issues de la consultation :

Les participants ont insisté sur l'importance de développer la convivialité afin d'éviter les villages-dortoirs, mais il n'est pas toujours facile de trouver des bénévoles:

- Veiller à une meilleure cohabitation entre agriculteurs et autres citoyens (charte...)
- Infrastructures de rencontres à développer dans les villages avec accès sécurisé (plaines de jeux, salles...): gestion communale à favoriser, compromis à trouver entre la centralisation dans certains villages souvent évoqués comme Ferrières ou Xhoris et la création d'infrastructures dans tous les villages. Certains villages comme Werbomont et Burnontige se sentent parfois « oubliés ».



Burnontige : réflexion globale à mener car le village n'a pas de lieu central, il s'étend le long de deux voies rapides. Les habitants souhaitent aménager une dalle en béton pour y placer le chapiteau de la fête annuelle, une plaine de jeux, une salle de village.

Ferrières : aménager une maison de village (Le Cercle, buvette de foot...), revaloriser la place (sauver les tilleuls, réorganiser le parking, placer une fontaine...), aménager une plaine de jeux, une salle supplémentaire pour le Musée du jouet, aménager l'ancienne maison communale en bibliothèque, musée, accueil de jeunes enfants, maison de village...

My : aménager un local villageois (buvette...) et une plaine de jeux, éventuellement en lien avec Ville.

Ville : aménager un local, une plaine de jeux, installer des bancs et des tables.

Vieuxville : aménager une plaine de jeux

Werbomont : agrandir le local de La Charmille et l'aménager ainsi que ses abords, aménager une plaine de jeux, créer une maison de jeunes, aménager la place Lespagnard

Rouge-Minière : aménager une plaine de jeux (le projet envisagé à l'heure actuelle semble pharaonique pour certains), aménager un terrain de beach-volley et un barbecue près de la salle l'Alouette.

Xhoris : aménager la buvette du foot, restaurer le bâtiment de l'ancienne Administration communale en Maison de village, aménager et développer la bibliothèque.

- Organiser des séances d'information pour les nouveaux habitants (cf. axe transversal)
- Organiser la fête des voisins
- Créer un jardin communautaire, un bar à soupe
- Soutenir les associations (Trompe de chasse...)

D'autres éléments sont apparus importants à développer pour le bien-être de la population :

Au niveau de l'encadrement des personnes âgées :

- Développer les activités pour les aînés, organiser un conseil consultatif, créer une maison intergénérationnelle, aménager des structures pour permettre aux personnes âgées de pouvoir vivre dans leur Commune (appartements, logements intergénérationnels, structures d'accueil, home, développement des aides à domicile - repas ...)

Au niveau de certains services :

- Services non communaux : installer un bancontact et une station-essence car il n'y en a aucun dans la Commune, installer un bureau de poste ouvert en soirée à Ferrières car celui de Werbomont est excentré
- Services communaux : ouvrir les bureaux l'après-midi, décentraliser certains services...
- Services de secours et d'urgence : organiser un contrôle policier à distance, délai d'attente très long hors des heures de bureau, aménager un pont depuis le virage pour remédier à la difficulté d'accès à Sy pour les services d'urgence, établir des zones d'accès pour l'hélicoptère médicalisé (Sy ...)

- Organiser un échange de services entre citoyens
- Développer les informations relatives à la santé (cf. axe transversal)

Au niveau des enfants et des jeunes :

- Créer une crèche communale (zoning de Werbomont, ancienne maison communale...)
- Créer une halte bébé, un espace de rencontre pour jeunes parents et bébés (espace bébé-nageur...)
- Créer une halte-garderie
- Organiser des conférences régulières sur l'éducation, le développement des enfants...
- Encadrer les jeunes pour l'animation d'activités, plaines de jeux... via l'engagement d'un éducateur.
- Organiser des stages autres que sportifs (éveil scientifique...)



Au niveau de l'équité sociale :

- Faire connaître les besoins (matériels, moraux...) de certaines personnes afin de favoriser les gestes de solidarité

Au niveau du logement :

- Créer des logements intergénérationnels
- Favoriser l'accès aux logements car ceux-ci ne sont plus facilement accessibles pour les personnes à faibles revenus, notamment les jeunes de la Commune qui souhaiteraient continuer à y vivre, construire des logements sociaux à loyer modéré et réservé en priorité aux jeunes de la Commune (pour éviter l'exode des jeunes...)
- Créer des logements assurant la mixité sociale, favorisant l'habitat groupé avec éventuellement des services en commun

Au niveau de la vie culturelle :

- Développer l'événementiel : organiser des conférences, spectacles, séances de cinéma, journées « découvertes » dans la Commune (cirque, instruments de musique ...)
- Organiser des cours de théâtre, chant, danse
- Penser la mobilité afin d'améliorer l'accès à la culture (horaires du Bibliobus à améliorer, organiser davantage d'arrêts...)
- Créer une bibliothèque centralisée et animée / valoriser celle de Xhoris : horaires d'ouverture plus larges, initiation à la lecture, davantage de livres, accès internet...

- Valoriser les Musées communaux : les rendre plus accessibles aux villageois, associer un ludobus ou une ludothèque au Musée du jouet...
- Créer un accord avec le Centre culturel de Huy / créer un Centre culturel
- Organiser un service Médiathèque ou discobus
- Développer l'infrastructure existante de St Roch pour en faire un pôle culturel (salle d'exposition, concert, bal...) et sportif

Au niveau de l'enseignement :

- Améliorer les infrastructures de l'école de Bosson, la sécurité dans le vieux bâtiment, aménager un réfectoire
- Améliorer les infrastructures de l'école de My et utiliser le parking
- Proposer l'immersion linguistique dès la maternelle
- Activités proposées : cours de civisme, apprentissage du Code de la route, échanges interscolaires (journées sportives, concours de dessins, bourses d'échanges de jeux, échanges linguistiques, réalisation d'une œuvre à base d'anciens objets...)

Au niveau des infrastructures sportives, les habitants ont trouvé que beaucoup de moyens sont donnés au football et peu aux autres sports et qu'il n'existe aucune infrastructure sportive à Werbomont, Grand-Trixhe, Bosson, Burnontige. Ils ont proposé de :

- Créer un pôle sportif (St Roch...), une piscine communale accessible à tous / exploiter davantage celle de St Roch
- Améliorer les infrastructures existantes (accès à la salle de tennis de table par le route de Hamoir, local de football de Ferrières, de My)
- Créer de nouvelles infrastructures : Aménager un parcours vitae, créer un club VTT, une piste de descente VTT, un terrain de bi-cross, un skate park, un endroit pour le roller, des terrains multisports

Au niveau mobilité :

- Tenir compte de tous les usagers (agriculteurs par rapport à la largeur des voiries, PMR...)
- Promouvoir les transports en commun vers Hamoir (gare), Aywaille (gare), organiser un bus scolaire...
- Développer le système de Ferri-bus, le co-voiturage, la location de voitures
- Mobilité douce : installer un parc de vélos électrique, aménager des trottoirs et pistes cyclables (Xhoris-My...),

Au niveau sécurité routière :

- Renforcer la sécurité dans les villages
- Veiller à limiter la vitesse des véhicules
- Les voies rapides posent des problèmes en matière de sécurité et donc de convivialité (Werbomont ...)

Etat de la réflexion

Les habitants de Ferrières ont des besoins diversifiés, liés à l'évolution de la population. Pour un développement durable de la Commune, l'axe de développement proposé met l'accent sur l'importance de promouvoir le bien-être de tous les habitants, et principalement les plus démunis, en favorisant l'accès de tous aux biens matériels et immatériels (culture, contacts sociaux, services, santé...). En outre, afin d'assurer une bonne cohabitation entre les différents usagers du territoire, l'axe de développement proposé met en évidence le besoin de renforcer le lien social. Le soutien à la vie associative est un élément important pour y parvenir.

Tableau AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Logements de transit et d'insertion, ILA, AISO, OAL - CPAS, Ferri-repas, Ferri-bus, ALE, Bethel, ADMR, Télé-Service Condroz, ARPI, planning familial, aides familiales, Croix Jaune et Blanche... - Maison de repos - Bonne couverture scolaire - Bibliothèque, bibliobus... - Nombreuses associations - Différentes possibilités d'activités (sportives, culturelles...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Commune « éclatée » avec des pôles d'attraction différents - Manque de crèche - Manque de certains services (Bancontact, station essence, bureau de poste à Ferrières...) - Manque d'ouverture des bureaux de l'administration - Services de secours et d'urgence : délai d'attente et accès problématiques - Manque d'encadrement professionnel des jeunes - Manque d'activités culturelles et sportives autres que le football - Infrastructures associatives à améliorer - Difficulté d'utiliser les transports en commun - Problème d'infrastructures pour les écoles - Sentiment d'insécurité lié à l'impression de vitesse excessive des véhicules - Problèmes de cohabitation entre certains habitants et agriculteurs
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Ressources financières supérieures à la moyenne régionale et micro-régionale - Taux d'activité assez élevé - Mobilité : Promouvoir les transports en commun et les systèmes alternatifs à l'usage individuel de la voiture ; encourager la mobilité douce, PDS, PDE, PiCM... - Améliorer les infrastructures dans les villages (culturelles, sportives...) - Améliorer l'information et la communication - Améliorer l'encadrement des personnes âgées (logements...) - Améliorer certains services, notamment communaux, de secours et d'urgence - Créer une crèche et des espaces d'accueil pour les enfants - Améliorer l'encadrement des jeunes - Améliorer les infrastructures scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Commune « dortoir » - Disparité des revenus - Vieillesse de la population - Augmentation du prix des logements - Difficulté de trouver des bénévoles

AXE ECONOMIQUE :

ENCOURAGER LE PROGRES ECONOMIQUE POURVOYEUR D'EMPLOI, POUR REpondre AUX BESOINS DE LA POPULATION

Données objectives :

Activités économiques :

On constate à Ferrières un certain dynamisme entrepreneurial par l'augmentation du nombre d'entreprises entre 1999 et 2005 (contrairement à la Région wallonne et à la Province de Liège).

La Commune compte deux zones économiques (Werbomont et Cherhale) et un bâtiment relais de la SPI+. Elle projette d'agrandir le zoning de Werbomont et d'aménager un nouvel espace pour une pépinière d'entreprises, en collaboration avec la SPI+.



L'agriculture de la Commune est principalement centrée sur l'élevage et compte 6 exploitations tournées vers l'agriculture biologique. Mais le secteur agricole est en crise. On constate une chute du nombre d'exploitations (85 en 1991 et 36 en 2008) bien que de nombreuses entreprises soient encore liées à l'agriculture (60 sur 330) et que la Surface Agricole Utile (SAU) soit approximativement semblable. On constate également une difficulté pour les agriculteurs de trouver un repreneur.

Le tourisme est un axe fort avec le développement d'activités de plein air (kayak, promenades...) et deux pôles touristiques majeurs : le domaine de Palogne (propriété de la Province de Liège) et le Relaxhories (propriété des mutuelles flamandes). Il faut également noter la présence du Musée du Jouet (3433 visiteurs en 2009) et du Musée de la vie rurale (200 visiteurs par an), dont une rénovation est projetée, ainsi que les activités événementielles qui drainent certains touristes (fête du vin, festival Bucolique...). En ce qui concerne l'hébergement et l'HoReCA, la Commune compte quelques cafés et restaurants, ainsi qu'une vingtaine de gîtes et chambres d'hôtes dont plusieurs de grande capacité, cinq hôtels et un camping à Sy (62.169 nuitées en 2008). La proximité de Durbuy et d'Aywaille est un atout pour le développement du tourisme. L'Office du Tourisme situé à Ferrières et la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Amblève située à Remouchamps ainsi que les associations actives dans le secteur contribuent au développement touristique de la Commune. Le fer et la tannerie sont des activités qui ont été florissantes à Ferrières et qui pourraient être intégrées à un développement de certaines activités touristiques. Le RAVeL de l'Ourthe longe la Commune à Sy et Palogne.

Les commerces de proximité disparaissent et la concentration de magasins se manifeste principalement au centre de l'entité.

L'offre de services est également à prendre en compte dans ce chapitre (cf. axe humain)

Emploi – Formation :

La Commune compte de nombreux indépendants domiciliés dans la Commune. Elle compte de nombreux emplois dans la construction et l'enseignement, liés à la présence de plusieurs écoles dans la Commune dont une école secondaire.

La Commune organise des cours de promotion sociale en partenariat avec l'IPEPS de Huy.

Au niveau des aides à l'emploi, la Commune dispose d'une Agence Locale pour l'Emploi (ALE) mais n'a pas de maison de l'emploi sur son territoire.

Données issues de la consultation :

Activités économiques

Pour les Ferrusiens, la création d'emploi est une priorité.

Le zoning de Werbomont n'est pas mentionné si ce n'est pour la pollution du Wézomont qu'il engendre (cf. axe Environnemental)

Au niveau de l'agriculture, il est proposé d'aider au maintien de l'activité agricole. La valorisation des produits locaux de qualité (bio...) est souhaitée (vente directe, marché de produits locaux, livraison à domicile, bus itinérant, promotion des artisans locaux...). Une réflexion sur le développement de l'agritourisme est aussi proposée.

Au niveau touristique : certains souhaitent développer un tourisme vert, d'autres n'en voient pas la nécessité car la Commune risque d'être « envahie » par des personnes peu respectueuses de l'environnement. Plusieurs propositions sont suggérées pour développer le tourisme :

- Information et promotion ; améliorer la visibilité de l'Office du Tourisme (déménagement à l'ancienne poste, ouverture le week-end...), améliorer l'information touristique (sites Internet, feuillet bimestriel de l'Office du Tourisme, panneau sur l'autoroute, publicité touristique par village...)
- Créer un produit touristique pour Ferrières, une image publicitaire
- Donner la possibilité aux touristes de passer une journée à Ferrières soit en maintenant les musées locaux et en créant les infrastructures nécessaires (espace de jeu et de pique-nique à proximité du Musée du jouet...) soit en regroupant les activités au même endroit (Palogne...)
- Améliorer la collaboration entre acteurs touristiques communaux (Office du tourisme, opérateurs, associations...) et supra-communaux (Maisons du tourisme...) : informer sur les lieux touristiques des autres activités touristiques alentours (panneau, brochure...)
- Accueil et hébergement : créer un parking pour motor-homes, mieux répertorier les hébergements
- Au niveau événementiel : améliorer le marché de Noël par des chalets en bois, organiser une grande brocante, un rassemblement de vieilles voitures, une foire aux plantes...

- Les promenades sont à développer (cf. Axe environnemental) : Améliorer l'entretien des chemins et le balisage, réhabiliter certains chemins, aménager l'ancienne ligne de tram depuis Comblain-la-Tour jusqu'à Werbomont et y ajouter des aspects didactiques, promouvoir les promenades balisées, aménager des aires de repos (bancs, barbecue, tables d'orientation), créer un réseau cyclable, améliorer les circuits VTT, intégrer les promenades dans un système GPS, créer un parcours ludique de 2-3 km depuis Palogne, créer une passerelle démontable sur l'Ourthe pour rejoindre le RAVeL près de la Roche aux Corneilles et ensuite revenir vers Palogne, créer un chemin didactique le long de la route de Logne sur les terrains qui vont être déboisés dans le cadre du projet Life Hélianthème...
- Former des guides locaux

En matière de commerces, à part le village de Ferrières qui s'estime relativement satisfait, les autres villages souhaiteraient favoriser la réimplantation de commerces de proximité. Il existe également un souhait de gérer les activités commerciales via un site internet communal.

Emploi - Formation

Les centres de formation (Liège, Seraing...) sont difficilement accessibles.

Etat de la réflexion

L'axe de développement proposé met l'accent sur l'importance d'encourager et d'améliorer le développement des activités économiques (production de biens et de services) dans la Commune. C'est pourquoi la notion de progrès a été choisie. Ce développement est à envisager afin de répondre un maximum aux besoins de la population, dans le respect de l'environnement naturel et en maximisant l'information, la consultation et la concertation.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Dynamisme entrepreneurial - 2 zones d'activités économiques dont un bâtiment relais SPI+ - Tourisme : deux pôles majeurs, des activités de plein air, des musées locaux, un Office du Tourisme, la Maison du Tourisme, la proximité de Durbuy et Aywaille, RAVeL de l'Ourthe longeant la Commune - Cours de promotion sociale (IPEPS), ALE 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de maison de l'emploi - Secteur touristique peu coordonné, manque de marketing touristique au niveau communal - Difficulté d'accès aux centres de formation de Liège et Seraing
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'agrandissement du zoning - Diversification agricole : agritourisme, vente directe... - Développement d'un tourisme vert (information, collaboration, promenades...) - Développement de services à la population 	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur agricole en crise (pression administrative...) - Disparition des commerces de proximité - Tourisme « envahissant »